

Réponses

1. La Cour suprême du Canada a été créée par une loi du Parlement en 1875, comme « cour générale d'appel » dotée d'une vaste juridiction à l'échelle nationale. Elle est aujourd'hui la plus haute cour d'appel au Canada.
2. En 1982, Bertha Wilson est devenue la première femme à être nommée à la Cour suprême du Canada.
3. Chaque année, la Cour suprême du Canada reçoit environ 600 demandes d'autorisation d'appel.
4. Chaque année, la Cour suprême du Canada entend environ 80 appels. Ces appels comportent une question d'importance pour le public ou une question importante de droit.
5. Le quorum est de cinq juges pour les appels.
6. Lorsqu'ils siègent, les juges portent habituellement une toge de soie noire. Ils portent leur tenue d'apparat, la toge écarlate garnie de vison blanc canadien, à l'ouverture des nouvelles sessions parlementaires au Sénat et à l'occasion de cérémonies spéciales à la Cour.
7. La très honorable Beverley McLachlin occupe ce poste depuis 2000. Elle est la première femme à être nommée juge en chef du Canada.
8. Jusqu'en 1949, une décision rendue au civil pouvait être portée en appel devant le Comité judiciaire du Conseil privé, en Angleterre. Depuis 1949, toutefois, la Cour suprême du Canada est le tribunal de dernier ressort au pays.
9. La plupart des appels — environ 85 p. 100 d'entre eux — sont entendus sur autorisation.

10. Le plan de la salle d'audience est le suivant.

